



«Les cahiers de la CERCI» créés en Février 1996 par Marcel AUDIN

N° 19 - Avril 1999

A propos !

PRINTEMPS : JEUNESSE

Monsieur Printemps est un vieil homme
Toujours pimpant, frais et dispos
Qui porte un bel habit vert pomme
Et qui n'est jamais en repos...

Ces vers de Prosper BLANCHEMAIN, appris sur les bancs de l'école, nous rappellent que le printemps, bien que très âgé, est la plus belle de nos quatre saisons.

C'est, dans l'année, l'équivalent de ce qu'est la jeunesse dans une vie. Tout " naturistement ", nous sommes amenés, dans ce renouveau de la nature, à penser à la jeunesse de notre mouvement, cette catégorie trop faiblement représentée dans nos clubs et nos manifestations.

Et si nous célébrions symboliquement le retour des beaux jours en faisant un grand geste vers les " 18-30 ans ", non seulement en tenant compte des difficultés sociales actuelles de beaucoup d'entre eux, mais aussi en leur consentant des conditions " attractives " et unifiées : suppression des droits d'entrée, cotisation symbolique, timbres-licences à prix réduit, tarifs très préférentiels pour séjours et- indispensable –en le faisant savoir ?...

Les plus âgés, ceux de l'été, de l'automne et même de l'hiver de la vie, sont prêts, nous en sommes sûrs, à consentir quelques efforts pour voir se perpétuer leur idéal.

**Monsieur Printemps, Monsieur Printemps,
Restez chez nous encor longtemps !**

J.B

REFLEXIONS SUR LE SEMINAIRE DU 13/3/99

ETHIQUE NATURISTE

Affirmer que les adhérents " se foutent complètement de l'éthique " c'est démontrer qu'on ne connaît rien à la vie associative qui existe dans les clubs et généraliser à tout le mouvement une attitude qui ne peut être constatée que par les " nudistes vacanciers " et même que par certains d'entre eux.

On peut faire la même remarque en ce qui concerne le " militant devenu simple consommateur " d'un " naturisme produit de consommation ". Il ne faut avoir jamais vécu dans un club, où les bonnes volontés ne cessent de se manifester, pour tenir ce raisonnement défaitiste.

S'il est effectif que l'individualisme se développe en général, ceci n'est pas nouveau et si nous sommes un mouvement " d'éducation populaire " c'est que le législateur a reconnu que nous étions efficaces dans ce domaine. Il nous reste à continuer et par notre exemple militant avoir un effet d'entraînement sur les " tièdes ".

Une réflexion m'a fort surpris : c'est celle de " la dégradation du langage et donc du comportement des naturistes ". C'est bien la première fois que j'entends ce propos et je peux dire qu'en Rhône-Alpes aucune des 28 entités n'en a jamais parlé. Serait-ce un phénomène local, parisien par exemple ?

En ce qui concerne " l'espace naturiste " je ne connais pas la définition initiale qu'il est question de " redéfinir ". Pour moi, c'est le lieu protégé virtuellement ou matériellement, où la pratique du naturisme est tolérée ou reconnue par les Pouvoirs Publics (Mairie, Gendarmerie) et le voisinage.

Venons-en à la sempiternelle discussion sémantique " naturisme/nudisme ". D'après le Petit Robert :

- Naturisme : doctrine prônant le retour à la nature dans la manière de vivre. (vie en plein air, aliments naturels, nudisme).

- Nudisme : doctrine prônant la vie au grand air en complète nudité = naturisme le fait d'être nu ou très peu vêtu.

Tout ceci est très ambigu et on n'est pas sorti de l'auberge, d'autant plus qu'il y a des associations naturistes qui ne sont pas nudistes ! Une solution aurait été d'utiliser le mot " gymnosophe ou gymnosophie " mais ces termes ne sont pas dans le dictionnaire ! S'il fallait utiliser un autre mot que " naturisme " c'est un peu tard pour y penser.

Le débat " liberté/nudité " me semble fallacieux. C'est en pleine liberté qu'on choisit de faire du " nudisme " et personne ne vous y oblige ; de même que c'est en toute liberté qu'on décide de pratiquer le football, par exemple. Mais dès qu'on adhère à une structure, quelle qu'elle soit, on en accepte ipso facto les règles et la liberté est limitée à ces règles et ne signifie pas : faire tout et n'importe quoi.

Un joueur de " foot " (ballon au pied) ne resterait pas longtemps dans son club s'il prenait systématiquement le ballon avec les mains : on le prierait d'aller jouer au rugby ! De même, une personne qui vient dans un " espace naturiste " pour y rester habillée fait une erreur de choix : sa place est dans un espace " textile " et il est important de lui dire tout de suite qu'elle doit respecter la règle du jeu ou aller ailleurs. Son comportement gêne les pratiquants habituels et est néfaste pour la communauté toute-entière.

Il n'y a donc aucune contraction entre la notion de liberté, qui est toujours limitée par la liberté des autres, et le choix (et non l'obligation) de nudité, qui résulte d'une démarche librement consentie.

Mais ne dramatisons pas cette " règle du jeu " qui n'a rien de rigoriste et se trouve tempérée dans tous les clubs naturistes par une tolérance et un bon sens qui vont de soi et ne posent aucun pro-

blème. Autant les " vrais naturistes " s'insurgent contre les pratiques des " amateurs " qui restent systématiquement habillés alors que rien n'empêche d'être nu, autant ils admettent parfaitement le port du vêtement dans certaines circonstances : froidure, pluie, travaux durs, etc... et chaque fois que, comme il a été dit et écrit, les circonstances ne permettent pas de rester nu. De plus, le port du slip pour les dames, certains jours, et de vêtements légers protecteurs quand on a eu des coups de soleil ne posent pas non plus de problèmes. En fait, dans les clubs, se mettre nu est bien laissé au libre arbitre de chacun, car c'est une question de bon sens. Mais là est où toute la différence avec les " occasionnels " c'est qu'un vrai naturistes se sent " frustré " quand il ne peut pas se mettre nu, car il est venu pour ça.

Le naturisme est à la fois un espace de liberté, de nudité et de sécurité et ne je vois vraiment pas que le Mouvement ait à gérer une " contradiction " là-dedans.

C'est une très bonne idée de lancer un vaste débat sur le Naturisme en général et les naturistes en particulier. Les 3 questions prévues pour le Forum sont très pertinentes ... surtout la 1ère :

- " vous êtes naturiste, pourquoi ? "

... car c'est la question que j'avais posée il y a 8 ans sous une autre forme :

- " comment êtes-vous venus au Naturisme ? "

et qui avait paru dans le FLASH-INFO de l'époque (Juillet 91). Mais cette enquête a fait long feu et le résultat n'a jamais été communiqué, le Bureau Fédéral s'étant désintéressé de la question.

J'avais aussi demandé qu'on la pose dans le questionnaire qui a été envoyé aux Clubs, mais malgré plusieurs relances, de ma part, auprès de notre regretté Marcel AUDIN entre autres, ça n'a pas été fait. C'est dommage, mais vaut mieux tard que jamais, et on saura enfin dans quelle direction il faudra orienter notre effort de promotion qui nous a coûté si cher avec l'incompétence programmée de PASSERELLE et qui aura cette fois un fondement valable.

La question 2 " Qu'attendez-vous du Naturisme ? " a déjà trouvé sa réponse dans le " MANIFESTE " d'Albert LECOCQ : " ... se retremper au sein de la nature... dans une ambiance familiale faite de naturel et de simplicité où chacun pourra se sentir libre et nu sans fausse honte.. par la pratique de la nudité en commun... dans un de ces stades de lumière grâce auxquels des mil-

liers d'adeptes ont trouvé un sens à l'existence ou tout simplement, la JOIE DE VIVRE ”.

La question 3 “ souhaitez-vous que le Naturisme évolue ? ” laisse perplexe. Quand on souhaite que quelque chose évolue, c'est que, tel qu'il est, il ne donne pas satisfaction. Evoluer, mais pour devenir quoi ? Je ne crois pas que le football, pour revenir à mon exemple précédent, ait sensiblement changé depuis 100 ans et pourtant les pratiquants y trouvent toujours le même plaisir.

Concernant le Naturisme, je ne pense pas que la question suggère une réponse qui satisfasse les Centres de Vacances qui souhaitent l'évolution vers un naturisme “ habillé ”. Celui-ci, leur permettrait sans nul doute d'avoir une nouvelle tranche de clientèle, des naturistes consommateurs exclusivement, sans aucun souci de convivialité ; cela permettrait peut-être de coller davantage aux objectifs imposés par la Maison de la France : augmenter de x% par an le nombre de clients. Méfiez-vous, pour un “ habillé ” gagné, combien de “ vrais naturistes ” perdus ?

Ces derniers, en effet, acceptent de plus en plus mal de devoir côtoyer, durant les vacances qu'ils prennent dans les Centres, soit des naturistes amateurs emmitouflés par une chaleur écrasante, soit des exhibitionnistes aux tenues provocantes ou outrageantes, soit des voyeurs pervers qui ne viennent manifestement que pour se “ rincer l'œil ”, voire même des adeptes du percing et des parures sexuelles. Les naturistes sains cesseront d'être des clients des Centres si de telles déviances devaient y devenir légales et s'amplifier.

RELATIONS CLUBS/CENTRES

Je suis heureux de constater qu'il est enfin admis que l'effectif des adhérents constitue un réservoir constant (entre 75 000 et 80 000) ce que je n'ai cessé de dire depuis 1983 avec courbes à l'appui, sans être cru par personne. C'est depuis 1981 que les Clubs n'ont cessé de diminuer alors que les Centres de Vacances continuaient leur courbe ascendante, avec au total un effectif sensiblement constant, en licenciés F.F.N.

Il m'a semblé alors évident que les Centres de Vacances se remplissaient au détriment des Clubs. Il y a plusieurs raisons à ce phénomène.

- La carte vacancier achetée 85 F et revendue entre 130 et 150 F suivant les Centres de Vacances

est sensiblement moins chère qu'une carte CLUB car celle-ci couvre à l'achat les frais d'entretien, de location, de communication et donne la gratuité pour toute l'année alors que les Centres de Vacances facturent ces frais aux vacanciers au fur et à mesure de leurs visites.

- Dans la mesure où un naturiste ne pratique qu'occasionnellement, il a tout intérêt en raison de ce qui précède de prendre une carte de vacancier.

- L'individualisme ayant une forte tendance à s'amplifier partout, un certain nombre de pratiquants qui ne sont pas tentés par la vie associative, préfèrent ne pas s'enfermer dans un dispositif qui leur semble contraignant et rester totalement indépendant.

Ces phénomènes, inhérents au système, continueront de faire fonctionner les “ vases communicants ”. Dans mon Club, nous conseillons souvent à des sympathisants hésitants de faire une expérience dans un Centre de Vacances et il n'est pas rare qu'ils reviennent adhérer au Club l'année suivante. En sens inverse, il arrive que nos adhérents, pour des raisons familiales ne leur permettant pas de pratiquer souvent (éloignement professionnel, maternité, jeunes enfants, etc ...) prennent une carte de vacancier pendant quelques années et ne reviennent que plus tard.

Mon analyse n'est pas partagée par tout le monde. Roger PERRET pense que les deux courbes sont indépendantes l'une de l'autre et que l'augmentation des Centres de Vacances est due à l'apport massif des étrangers sans carte de Club, tandis que la perte des Clubs est entièrement due à la désaffection des gens pour la vie associative.

L'expérience de mon Club me conforte dans ma position, mais il faut bien reconnaître qu'on manque de statistiques sérieuses dans tous les Clubs pour qu'on sache les raisons des départs, s'ils ont cessé toute pratique, s'ils sont allés aux Centres de Vacances, etc... Le questionnaire envoyé aux Clubs n'a pas abordé cette question.

Faut-il ratisser large ? C'est ce que font les Centres de Vacances depuis toujours, leur publicité étant focalisée sur le côté “ touristique ” du Naturisme, le confort, les prestations, et pas du tout sur l'aspect convivial, ni sur “ l'éthique ”, dont certains Centres de Vacances n'ont même “ rien à foutre ” (sic). Puiser dans ce “ vivier ” a été tenté par les journées Clubs, mais les résultats n'ont pas été brillants, faute de militants nombreux et efficaces.

Opérer un tri préalable comme cela se pratique dans la plupart des Clubs dignes de ce nom, n'est malheureusement guère possible dans les Centres de Vacances, surtout dans les grands où les candidats vacanciers viennent en rangs serrés et font la queue pour se faire délivrer leur " passeport " naturiste (le bien nommé !). Les hôtessees n'ont manifestement pas le temps de leur faire un cours sur le Naturisme tel qu'il est décrit dans le " Mémento ". Au fait, pourquoi ne pas leur délivrer avec le-dit passeport ? ... en y ajoutant la liste des Clubs de la région de l'intéressé ?

L'attrait majeur d'un Club n'est pas surtout dans son équipement, plus ou moins sophistiqué, mais dans le fait qu'il permet de pratiquer toute l'année. Les Centres de Vacances ne sont ouverts qu'à certaines périodes et son souvent fort loin. L'aspect associatif d'un Club, les relations et activités amicales, cela compte énormément aussi et permet des contacts même l'hiver (piscines municipales, fêtes des rois, débats, travaux en commun dans la bonne humeur, randonnées, etc...).

Il est possible que certaines équipes dirigeantes aient des mentalités contestables et manquent d'ouverture. Il faut avoir la franchise de leur dire, les naturistes se mettent nus les uns devant les autres et ça ne devrait pas poser de problème. Mais, compte tenu de mon expérience en Rhône-Alpes, je ne pense pas qu'il y en ait beaucoup.

Les rivalités entre Clubs et petits Centres, et les subventions ont paraît-il fait l'objet de nombreux débats. Les publications naturistes n'ayant pas évoqué ces problèmes à ma connaissance, nous ne les connaissons que par la rumeur et ce n'est pas suffisant pour se faire une opinion.

Pour notre part, nous envoyons à tous les sympathisants naturistes qui veulent faire une expérience " hors club " la liste des Centres Naturistes de notre région (il y en a 7 en Drôme-Ardèche), il n'y a donc aucune rivalité entre nous.

En ce qui concerne les subventions, ce que nous avons pu recevoir n'a servi qu'à développer nos

structures associatives ; nous ne recevons aucun vacanciers. Par ailleurs, nous trouvons tout à fait normal que le budget alloué à la Commission CLUBS et qui provient de nos cotisations soit affecté à des associations. De leur côté, les Centres de Vacances gèrent leur budget promotion/communication/publicité.

SUITE DES ETATS GENERAUX

Nous lisons avec satisfaction que la Commission CLUBS procède à une analyse de l'évolution des effectifs des associations.

Pourquoi certaines progressent ? Pourquoi certaines reculent ?

Ceci rejoint ce que j'ai dit plus haut : on manque de statistiques concernant les départs et : " comment êtes-vous venus au Naturisme ? ".

Avec les réponses à ces deux questions, on pourra cibler convenablement une campagne de promotion, beaucoup mieux que PASSERELLE qui est passée à côté du problème.

La réussite des Clubs qui progressent devra être examinée avec beaucoup d'attention. Les " causes " qui ont réussi à l'un ne réussiront pas forcément à un autre. Question de lieux, de climat, de mentalité, etc...

Dans tous les cas, rien ne pourra remplacer le rôle primordial d'une équipe dirigeante motivée, unie, amicale, sans divergence fondamentale, avec un président qui soit une " locomotive ", qui sache entretenir un climat d'amitié et de bonne humeur.

Cela ne se trouve pas tous les jours, et il n'y a pas de " potion magique " que je puisse vous proposer.

François THEUREAU
CERCI



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATURISME

Jean BRAUD, Coordonnateur de la CERCI

65, rue de Tocqueville - 75017 PARIS - Tél : (16.1) 01.47.64.32.82